



CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 12 mars 2025 à 20 heures 30 minutes
Salle du Conseil Municipal

Quorum : 10

Présents : Jean-Luc THOMAS, Jacques POIGNON, Alexandre COLLIGNON, David MAILLET, David BOUDET, Emile CILAS, Véronique DELAVELLE, Rémi PARDIEU

Procuration(s) :

Armelle LENDROIT donne procuration à David MAILLET

Absent Excusé : Armelle LENDROIT, Lucie SIMONIN

Secrétaire de séance : M ; Davis MAILLET

Président de séance : M. Jean-Luc THOMAS

01. Élection du secrétaire de séance

Le secrétaire de séance est désigné au début de chacune des séances du conseil municipal.
M. David MAILLET est élu secrétaire de séance.

9 VOTES FAVORABLES : Adoptée à l'unanimité

02. Approbation du compte rendu de la séance du 19 février 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable.

9 VOTES FAVORABLES : Adoptée à l'unanimité

03. Vote du Compte Financier Unique 2024 Commune

M. le Maire présente le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 et se retire lors du vote. Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Jacques POIGNON vote le Compte Financier Unique de la commune pour l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses :	Prévues :	965 765,17	965 765,17
	Réalisées :	444 251,63	444 251,63
	Reste à réaliser :	347 556,57	347 556,57
Recettes :	Prévues :	444 251,63	965 765,17
	Réalisées :	428 781,80	428 781,80
	Reste à réaliser :	342 677,39	342 677,39

Fonctionnement

Dépenses :	Prévues :	303 031,22	303 031,22
	Réalisées :	228 305,65	228 305,65

	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévues :	228 305,65
	Réalisées :	316 391,67
	Reste à réaliser :	0,00
Résultat de clôture de l'exercice		
	Investissement :	-15 469,83
	Fonctionnement :	88 086,02
	Résultat global :	72 616,19

8 VOTES FAVORABLES : Adoptée à l'unanimité

4. Affectation des résultats 2024 Commune

Le conseil municipal, après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2024 de la commune,

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024
Constatant	que le CFU fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	49 799,80
- un excédent reporté de :	38 286,22
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	88 086,02
- un déficit d'investissement de :	15 469,83
- un déficit des restes à réaliser de :	4 879,18
Soit un besoin de financement de :	20 349,01
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	88 086,02
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	20 349,01
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	67 737,01
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	15469,83

9 VOTES FAVORABLES : adoptée à l'unanimité

5. Vote CFU Services des eaux

M. le Maire présente le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 et se retire lors du vote. Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Jacques POIGNON vote le Compte Financier Unique du Service des eaux pour l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

<u>Investissement</u>			
Dépenses :	Prévu :	74 273,09	74 273,09
	Réalisé :	3 438,00	
	Reste à réaliser :	0,00	
Recettes :	Prévu :	3 438,00	74 273,09
	Réalisé :	74 654,98	
	Reste à réaliser :	0,00	
<u>Fonctionnement</u>			
Dépenses :	Prévu :	63 938,00	63 938,00
	Réalisé :	54 741,83	
	Reste à réaliser :	0,00	
Recettes :	Prévu :	54 741,83	63 938,00
	Réalisé :	60 359,23	
	Reste à réaliser :	0,00	

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	71 216,98
Fonctionnement :	5 617,40
Résultat global :	76 834,38

8 VOTES FAVORABLES : Adoptée à l'unanimité

6. Affectation des résultats 2024 Service des eaux

Le conseil municipal, après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2024 du service des eaux,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le CFU fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	18 568,88
- un déficit reporté de :	12 951,48

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 5 617,40

- un excédent d'investissement de : 71 216,98

- un déficit des restes à réaliser de : 0,00

Soit un excédent de financement de : 71 216,98

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT 5 617,40
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 5 617,40

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 71 216,98

9 VOTES FAVORABLES : Adoptée à l'unanimité

7. Ouverture d'une ligne de trésorerie

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que pour faire face à un besoin ponctuel de trésorerie à l'occasion du mandatement des dépenses de la commune, et dans l'attente du FCTVA et du versement d'acomptes de subventions relatives aux travaux de la requalification de l'entrée sud du village, il y aurait lieu d'ouvrir une ligne de trésorerie.

Le Crédit Agricole a fait une offre qu'il convient d'étudier.

Après échange et discussion, le conseil municipal,

- Accepte la proposition du Crédit Agricole de Lorraine dans les conditions énoncées dans leur proposition :
 - o pour un montant de 150 000,00 euros
 - o Durée : 12 mois
 - o Type échéance trimestrielle
 - o Index : EURIBOR Mois jour
- Mandate M. le Maire pour signer l'offre de financement et tout document relatif à cette affaire.

9 VOTES FAVORABLES : Adoptée à l'unanimité

8. Adhésion Agence France Locale

Point reporté

9. Questions diverses

Aucune

Fin de séance : 22h25

Fait à Fresnois-la-Montagne

Le secrétaire de séance,
David MAILLET



Le Maire,
Jean-Luc THOMAS

